



Bulletin suisse des baies

N° 4/2026

Date d'envoi : 04.06.2026

Vous recevez par la présente le quatrième Bulletin des baies de la saison 2026. Il contient les dernières informations sur les maladies et les ravageurs, ainsi que des conseils techniques de culture. Le Bulletin peut être complété par des informations régionales fournies par les cantons participants et par le FiBL. Les remarques spécifiques à la culture biologique sont mises en évidence *en italique*.

Table des matières

1. [Remarques générales](#)
2. [Techniques culturales des fraises](#)
3. [Protection phytosanitaire des fraises](#)
4. [Techniques de culture des baies arbustives](#)
5. [Protection phytosanitaire des baies arbustives](#)
6. [Mouche de la cerise \(*Drosophila suzukii*\)](#)
7. [Remarques, dates](#)

Remarque :
En cliquant sur les passages marqués *en bleu*, vous pouvez accéder directement aux sections correspondantes

Végétation

Une brève vague de froid hivernale a été suivie d'un week-end de Pentecôte très estival. De tels changements brusques de température provoquent un stress chez les plantes. Les températures très chaudes, voire estivales selon les régions, ont désormais duré deux semaines. Les cultures en plein champ se sont ainsi développées plus rapidement, et la pression exercée par les ravageurs (chrysomèles, acariens, thrips, etc.) s'intensifie. Cette semaine, on prévoit des températures relativement plus basses accompagnées de quelques averses.

Fraises – Situation

La récolte des fraises a commencé de manière sporadique la semaine dernière dans les cultures de plein champ précoces en Suisse alémanique. L'échelonnement des récoltes entre les cultures sous tunnel/précoces et celles en plein champ a bien fonctionné jusqu'à présent.

Du côté de la Suisse romande, les récoltes diminuent petit à petit et arrivent bientôt à la fin.

Fraises – Techniques culturales

La **couverture au sol avec des filets anti-grêle** présente de nombreux avantages. Si les températures devaient remonter dans les semaines à venir, ces filets serviront avant tout à protéger contre la grêle lors des orages. De plus, les filets protègent efficacement contre les brûlures du soleil, les fortes pluies ou les dégâts causés par les oiseaux. Ils peuvent même servir de « barrière » lors de la cueillette libre, et se sont également révélés efficaces contre le « gibier à deux pattes ».

Nouvelles plantations :

Pour les cultures à cycle court, il faut compter environ 7 semaines entre la plantation et la récolte. Les plants Frigo robustes (A+, A++, lit de repiquage) constituent le matériel végétal le plus approprié. Afin d'échelonner la récolte, il est judicieux d'espacer les plantations de 14 jours. Dès que les conditions du sol le permettent, les préparatifs du sol et des plants pour la plantation en altitude sont entrepris.

Ne pas oublier la **fertilisation** des cultures à cycle court et des variétés remontantes. Si ce n'est pas déjà fait, il convient d'effectuer la deuxième application d'engrais (fertilisation d'appoint) au moment

de la nouaison. Les analyses de Nmin sont utiles pour déterminer les besoins. Voir les recommandations dans [le Bulletin des baies n° 3/2026](#).

Fraises remontantes (à fructification continue) – Éliminer les vrilles. Éliminer régulièrement les vrilles des fraisiers remontants. Continuer à éliminer les fleurs sur les plants faibles jusqu'à l'apparition des deux premières grandes feuilles.

Fraises – Protection des cultures

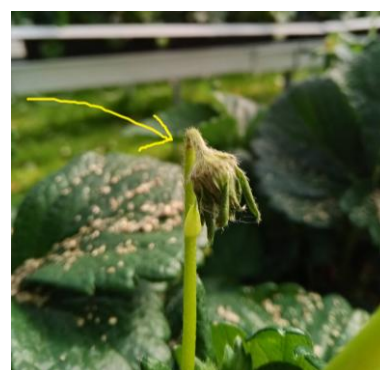
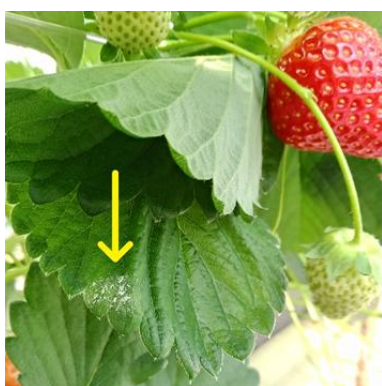
Pourriture des fruits (Botrytis, Gnomonia, Colletotrichum, etc.)

Le risque d'infection par des champignons responsables de la pourriture chez les cultures tardives ne doit pas être sous-estimé, en particulier avec les précipitations à venir. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans [le Bulletin n° 2a/2026](#).

Sur les variétés sensibles et les cultures sous tunnel, surveillez l'**oïdium**. L'oïdium de la fraise n'apparaît pas nécessairement d'abord sur les feuilles, puis sur les fruits. Selon certaines variétés et conditions, il peut également s'attaquer d'abord aux fruits. Parmi les produits anti-oïdium (action totale), Dagonis/Taifen ont le délai d'attente le plus court (1 jour seulement), Armicarb, Ghekko et Vitisan ont un délai d'attente de 3 jours, Vacciplant de 0 jour (à utiliser principalement à titre préventif).

En culture biologique, en cas d'infestation par l'oïdium de la fraise, le traitement au Vitisan (0,5 %) doit être répété tous les 5 jours, avec 2 à 3 traitements en abondance. Si le produit pulvérisé n'est pas lessivé (p. ex. cultures de fraises sous abri), la dose et la fréquence des applications peuvent être réduites, par exemple tous les 7 jours avec une concentration de 0,3 %. Pour l'Armicarb (0,3 %), effectuer les traitements à 8 jours d'intervalle, en mélange avec du Vacciplant 0,1 % (1 l/ha). L'Armicarb a tendance à être plus efficace que le Vitisan. Les applications contre le botrytis avec de l'Amylo-X (0,25 %) ou du Serenade ASO peuvent, dans les conditions de terrain, avoir un effet positif sur l'infestation par l'oïdium de la fraise. Il n'existe toutefois aucune homologation pour une action contre l'oïdium de la fraise. FytoSave/Auralis (0,2 %) stimulent les défenses naturelles et ne sont homologués qu'en serre. Le soufre (0,2-0,4 %) n'est plus disponible à partir de la floraison jusqu'à la fin de la récolte.

Vous trouverez d'autres produits dans la liste des produits phytosanitaires. Concernant les produits à base de soufre, il convient de noter que seuls Elosal Supra, Heliosoufre et Thiovis liquide sont homologués pendant la floraison et la récolte, et que le soufre granulé a également un effet partiel sur les tétranyques, mais aussi sur les acariens prédateurs (auxiliaires).



Oïdium sur des fraises de serre en étagères, sur la feuille (à gauche) et sur le fruit (au centre), ainsi qu'une fleur de fraise victime de la ponte du puceron des fleurs (beth/thoh).

C'est **surtout dans les cultures sous abri** (dont la récolte est encore à venir) **que l'on observe clairement** l'évolution des ravageurs : notamment l'arrivée des pucerons, le développement des thrips et des tétranyques, des punaises des fleurs (dans les cultures proches des forêts) et d'autres ravageurs occasionnels (par exemple les charançons des graines (voir [Swiss Berry Note 24](#) d'Agroscope). En raison des températures plus élevées de ces dernières semaines, les populations de ravageurs ont déjà augmenté. Prenez si possible également des mesures préventives (p. ex. des

bandes collantes bleues contre les thrips) et commencez la lutte à temps. Cela vaut tout particulièrement pour l'utilisation d'auxiliaires. Les précipitations prévues cette semaine favorisent également l'apparition de limaces dans les cultures.

Remarques sur les pucerons : voir [le Bulletin des baies n° 3/2026](#), page 3.

Les seuls produits disponibles avec un délai d'attente inférieur à une semaine sont les produits à base de neem (**ATTENTION : les produits Oikos et Sigid Neem ne sont pas homologués sur les fraises**), concentration : 0,3 %, dose d'application : 3 l/ha, délai d'attente 3 jours, max. 3 traitements, ou les produits à base d'acides gras (délai d'attente 1 semaine). On trouve 3 à 4 espèces différentes de pucerons sur les fraises. Le neem a un effet variable selon les espèces de pucerons. Certains éléments indiquent que certaines espèces de pucerons réagissent nettement plus sensiblement que d'autres. Movento SC n'est autorisé qu'avant la floraison ou après la récolte. Le Pirimor/Pirimicarbe et le Pyrethrum FS (délai d'attente : 3 semaines) ne peuvent actuellement être utilisés que sur les cultures tardives ou les variétés tardives dont la récolte commence en juillet, ou sur les variétés remontantes en phase de pause de production (phase intergénérationnelle). Le Pirimor/Pirimicarbe et le Pyrethrum peuvent être utilisés jusqu'au stade de coloration rouge des fruits environ.

Contre les foreurs de fleurs et les thrips, on peut utiliser le spinosad (délai d'attente : 3 jours, dangereux pour les abeilles) ; contre les thrips, on dispose également de produits à base de neem (délai d'attente : 3 jours) ainsi que des insectes utiles *Amblyseius californicus* et *Amblyseius andersoni*. Contre **les acariens** dans les cultures à floraison précoce ou les variétés remontantes, les produits contenant les substances actives huile de colza (par ex. Telmion), maltodextrine (par ex. BIOHOP MaltoMITE) et les produits à base de neem ont le délai d'attente le plus court (3 jours). Les stades mobiles (de la larve à l'adulte) peuvent être contrôlés avec la substance active milbémectine (Milbeknock) (délai d'attente : 1 semaine) (tenir compte des restrictions d'utilisation par groupe de substances actives ainsi que de la persistance des substances actives).

Baies arbustives – Situation – Mesures culturales

Les framboises sous tunnel sont maintenant au début de la récolte (p. ex. variété Vajolet). En plein champ ou pour les variétés plus tardives sous tunnel, les bourgeons floraux sont en cours de développement ou, dans certains cas, au stade de l'éclosion des premières fleurs. La floraison se poursuit chez les mûres non précoces (Loch Ness). Chez les groseilles, le cassis et les groseilles à maquereau, la fructification est avancée ; les premiers changements de couleur sont en partie visibles. Si une protection contre les intempéries (auvent/filet anti-grêle) est disponible, celle-ci doit être fermée (position de protection).

Les nouvelles plantations de framboisiers sous forme de plants verts doivent avoir lieu au plus tard cette semaine. Pour les plants verts frais présentant des pousses nouvelles d'environ 5 cm de long, il convient éventuellement de les pincer et de fixer les nouvelles pousses à temps à l'aide d'un tuteur Tonkin d'environ 80 cm ou de leur fournir un autre support (par exemple, des ficelles) afin de favoriser une croissance rapide et d'éviter qu'elles ne se cassent ou ne tombent.

Dans les cultures permanentes existantes (framboises d'été), les nouvelles pousses doivent normalement être éliminées jusqu'au début de la récolte environ. *En culture biologique, les pousses ont tendance à croître plus lentement ; il faut cesser d'éliminer les nouvelles pousses au plus tard au début de la floraison.* **Plus les pousses sont éliminées tôt, mieux c'est : le travail est d'autant plus facile et l'aération de la plantation d'autant meilleure = protection préventive des plantes.** En altitude, il ne faut plus retirer les pousses de renouvellement.

Même dans le cas de la culture de **Long Canes** (avec une seule récolte), continuez à éliminer toutes les pousses au sol et préparez les plants tardifs pour la plantation. C'est maintenant, début juin, qu'il faut planter les derniers plants ; à cette période, il faut compter environ huit à dix semaines entre la plantation et le début de la récolte.

Pour les **framboises d'automne** cultivées au sol, **il convient d'éclaircir les jeunes tiges à environ 20 cm, puis une deuxième fois à environ 50 cm de hauteur, pour ne garder que 10 à 12 tiges par mètre linéaire.** Éliminer également les pousses au sol situées en dehors des rangs afin d'éviter que la plantation ne devienne trop dense. Donner un support aux pousses restantes, les attacher et

Cantons

AG, BE, BL, LU, SG, SO, TG, TI, VD, VS, ZH et FiBL

les enrrouler.

Prévoir **un apport d'engrais** (complémentaire) pour tous les arbustes à baies, mais en particulier pour les framboises et les mûres. Le deuxième apport d'engrais (complémentaire) doit avoir lieu au moment de la nouaison.

Surveiller les carences en magnésium chez les framboises (= chloroses sur les feuilles âgées, les feuilles inférieures des jeunes rameaux, à l'intérieur du rameau chez les rameaux fructifères). Corriger les carences par l'irrigation ou l'ion d'engrais foliaires (attention : en cas de fort ensoleillement, utiliser les engrais foliaires avec prudence).

À partir de 2026, le sel d'Epsom (sulfate de magnésium) pourra désormais être utilisé comme engrais foliaire ou en fertigation sans qu'il soit nécessaire de constater des symptômes de carence, de justifier un besoin ou de respecter une période de contrôle. Voir les directives BS 2026 2.4.4.2 : [BioSuisse Richtlinien 2026 de.pdf](#). Des essais réalisés en 2025 ont montré que 2 à 3 applications foliaires de sel d'Epsom (2,5 %) sur les framboisiers à partir de fin avril ont permis de réduire fortement la population de pucerons par rapport au témoin. L'essai sera répété en 2026 à des fins de confirmation.

Groseilles et groseilles à maquereau

Veiller à ce que les prolongements des pousses soient impérativement exempts de pucerons. Si ce n'est pas déjà fait, raccourcir les pousses latérales portant des fruits à leur extrémité ; cela allège la charge et améliore le microclimat pendant le développement des fruits et la récolte. Pour les nouvelles plantations, utilisez si possible uniquement des pousses droites comme pousses principales, attachez-les aux tuteurs et ne laissez pousser à leur extrémité que la pousse issue du bourgeon terminal ; éliminez les pousses concurrentes situées derrière.



Il faut désormais accorder une attention particulière aux pucerons sur les groseilliers et les groseilliers à maquereau ; les extrémités des pousses sont particulièrement attractives et, en cas d'infestation importante, les feuilles s'enroulent (à gauche). La photo de droite montre les symptômes typiques du puceron du groseillier (kogb).

Baies arbustives - Protection des cultures

Pour les **mûres et les framboises** : les **maladies des rameaux** sont actuellement d'actualité chez les **cultures à cycle court (Long Canes)** au stade du débourrement. Les produits contenant la substance active dithianon (par ex. Delan WG, Lirus, Atollan S) ainsi que le produit Moon Sensation (substances actives trifloxystrobine + fluopyram) sont homologués dans les deux cultures avec un délai d'attente de 2 semaines. Ces deux produits sont également efficaces contre la rouille. Le difénoconazole (Slick, Difcor, Bogard, SICO, etc.) est autorisé comme substance active alternative contre la rouille sur les framboises, mais uniquement avant la floraison et après la récolte.

En agriculture biologique, seul le cuivre (au maximum 2,0 kg de cuivre métallique par ha et par an) est autorisé contre la maladie des rameaux, et ce avant la floraison et après la récolte. Des essais de pulvérisation menés par le FiBL avec du cuivre ainsi que des préparations à base d'argile (non

autorisées) et d'huile de fenouil (non autorisée) n'ont toutefois donné aucun résultat satisfaisant ou n'ont eu aucun effet. La mesure indirecte consistant à « apporter de l'air dans la plantation » s'est avérée bien plus efficace que les pulvérisations. Pour ce faire, les bandes d'arbustes sont maintenues autant que possible exemptes de mauvaises herbes. L'éclaircissage de la plantation, comme mentionné ci-dessus, joue également un rôle important : lors d'un essai du FiBL, la pression de la maladie a ainsi pu être réduite de deux tiers.

Contre l'**oïdium du framboisier**, on peut utiliser Signum (boscalid et pyraclostrobine) avec un délai d'attente de 3 jours (max. 2 traitements ; efficace également contre le botrytis et les maladies des rameaux). Contre l'**oïdium du mûrier**, outre l'Armcarb, le soufre est également autorisé (prudence avec le soufre en cas de températures élevées, surtout sous abri). Serenade ASO est également homologué pour une action partielle contre l'oïdium et le botrytis sur tous les arbustes à baies, sans délai d'attente.

Contre le **mildiou (mûre)**, le Ridomil Vino et le phosphonate de potassium (Booster, Stamina S, etc.) sont autorisés avec un maximum de 2 traitements (délai d'attente de 3 semaines).

Traiter le **botrytis** dès le début de la floraison avec les produits Frupica SC, Papyrus, Switch, Play, Avatar, Moon Sensation et/ou Teldor. Teldor a un délai d'attente d'une semaine et les autres produits de deux semaines. En plein champ, Signum est également homologué contre le botrytis avec un délai d'attente de 3 jours (max. 2 traitements).

En culture biologique, le botrytis peut être traité chez les myrtilles avec Serenade ASO et Amylo X ; pour les framboises et les mûres, Botector est disponible en plus des deux produits mentionnés ci-dessus. Les applications de Serenade ASO agissent non seulement contre le botrytis, mais aussi contre l'oïdium. Les applications contre le botrytis avec Amylo-X peuvent, dans des conditions pratiques, avoir un effet positif sur l'infestation par l'oïdium. Il n'existe toutefois aucune homologation pour une action contre l'oïdium.

==> Le nombre maximal de traitements se réfère au groupe de substances actives et doit être impérativement respecté.

Pour **les groseilles et les groseilles à maquereau**, les traitements fongicides doivent se poursuivre conformément au dernier bulletin. La **pression de l'oïdium** augmente rapidement avec la hausse des températures. Parmi les produits à délai d'attente court, seul Armcarb peut être utilisé avec un délai de 3 jours ; Flint/Tega ont un délai de 2 semaines, Topas, Amistar et Strobby un délai de 3 semaines. Il convient d'être particulièrement vigilant face à la pression de l'oïdium sur les variétés de groseilles à maquereau sensibles et sur la variété de groseille Haronia. Sur la variété Rovada, la pression de l'oïdium a augmenté ces dernières années. Surveillez l'infestation par l'oïdium surtout sur les jeunes plantations et par temps sec. Éliminez les extrémités des pousses infectées (même avant un traitement).

Le bicarbonate de potassium et Serenade ASO sont également homologués pour une action partielle contre l'oïdium sur tous les arbustes à baies, sans délai d'attente.

Pour **les groseilles à grappes**, lutter préventivement contre le Colletotrichum (tache brune). En cas d'infestation l'année précédente, traiter les groseilles avec les substances actives/produits Switch, Avatar, Play (délai d'attente 1 semaine) ou avec des strobilurines (délai d'attente 2 à 3 semaines), respecter les délais d'attente ! Le dernier des 2 à 4 traitements doit être effectué lorsque les premières baies commencent à rougir, avec Switch (délai d'attente d'une semaine) ou Flint, Tega (délai d'attente de deux semaines). Ne plus utiliser Delan WG, car il ne peut être appliqué qu'avant la floraison.

Les myrtilles sont en phase de fructification. Les traitements contre le Colletotrichum (anthracnose) et le Botrytis sont les plus efficaces lorsqu'ils sont appliqués pendant la floraison, avant les précipitations. En cas de forte pression, un traitement après la floraison est recommandé. Les produits Switch, Play et Avatar sont disponibles avec un délai d'attente d'une semaine. La trifloxystrobine (Flint, Tega) est également homologuée avec un délai d'attente de deux semaines. Serenade ASO, qui a une action partielle contre le Botrytis, est homologué sans délai d'attente.

Les ravageurs suivants doivent être surveillés sur les framboises et les mûres :

Les pucerons, les tétranyques, les charançons du framboisier et les foreurs de fleurs doivent être contrôlés régulièrement – les tétranyques surtout dans les cultures protégées de la pluie.



Acarien adulte sur la face inférieure d'une feuille de framboisier, reconnaissable (à la loupe) aux deux taches sombres. (beth)

La pression des pucerons est également **très forte** sur les baies de buissons, notamment sur les groseilles. Contre les pucerons, le pirimicarbe (délai d'attente de 3 semaines, toxique pour les abeilles), les produits à base de neem ou les sels de potassium (délai d'attente d'une semaine chacun) et les pyréthrinés (Pyrethrum FS, Parexan N, Sepal) avec un délai d'attente de 3 semaines sont autorisés. Si la population d'insectes utiles est importante, traiter éventuellement de manière sélective uniquement les nids ou les extrémités des pousses.

Sur **les groseilles et les myrtilles**, surveiller la présence de **cochenilles**. En revanche, Movento SC (spirotetramate) vient d'être homologué. Sur les myrtilles et les groseilles à maquereau, Movento SC n'est toutefois autorisé qu'après la récolte. Sur les groseilles, avec un délai d'attente de 2 semaines à compter de la fin de la floraison.

Maladies et ravageurs des baies de buissons en agriculture biologique

Prévenir les maladies des rameaux et des racines par des mesures indirectes (drainage, culture sur buttes avec du compost bien mûr, choix des variétés, protection contre les intempéries, gestion du peuplement, etc.).

Contre l'oïdium sur les framboises et les mûres : Armicarb (uniquement en plein champ). Chez les espèces Ribes, contre la maladie de la chute des feuilles : cuivre (avant la floraison ou après la récolte, max. 2 kg de cuivre métallique/ha/an), contre l'oïdium du groseillier à maquereau : soufre en poudre (avant la floraison/après la récolte) ainsi qu'Armicarb (uniquement en plein champ). La préparation à base d'huile de fenouil Fenicur a une efficacité partielle contre l'oïdium et la rouille. Contre les pucerons sur les jeunes pousses : savon potassique ou pyréthrine (dangereux pour les abeilles, respecter les conditions SPe-3). Contre les tétranyques, utiliser des auxiliaires (en culture protégée) ou traiter avec du savon potassique. Veiller à bien mouiller les plantes, contrôler les peuplements et répéter le traitement si nécessaire. Le savon potassique a une persistance de 2 jours contre les acariens prédateurs et la pyréthrine de 2 à 3 jours ; cela signifie que l'introduction d'acariens prédateurs ne doit avoir lieu qu'après ce délai d'attente.

Pour lutter contre le botrytis, on peut traiter les myrtilles avec Serenade ASO et Amylo X ; pour les framboises et les mûres, on dispose, en plus des deux produits mentionnés ci-dessus, de Botector. Les applications de Serenade ASO agissent non seulement contre le botrytis, mais aussi contre l'oïdium. Dans des conditions pratiques, les applications d'Amylo-X contre le botrytis peuvent avoir un effet positif sur l'infestation par l'oïdium. Ce produit n'est toutefois pas homologué pour lutter contre l'oïdium.

Contre les cheimatomies sur les myrtilles : utiliser une préparation à base de Bacillus thuringiensis (Delfin, Dipel) par temps chaud, ou de la pyréthrine (dangereuse pour les abeilles, respecter les

conditions SPe-3).

Mouche de la cerise (*Drosophila suzukii*)

KEF : une surveillance sur place est recommandée. Vous trouverez des détails sur les chiffres de capture sur Internet sur Agrometeo > Arboriculture fruitière http://www.agrometeo.ch/de/ravageurs/ravageurs_graphique/34566 . Cliquez sur « 10 jours » pour obtenir une image de la situation actuelle en Suisse alémanique. Dans de nombreux endroits, les chiffres de capture sont actuellement très bas. En raison des conditions météorologiques changeantes à partir de cette semaine, la pression devrait augmenter considérablement.

Pour la Suisse romande, la *Drosophila* n'a pas été un problème en fraise jusqu'à présent. Notre réseau de piégeage est présent actuellement sur cerise et est détaillé dans notre bulletin arboricole [Bulletin technique arbo n°17](#). L'évolution de la population peut être utile pour prévoir l'importance de la pression qui sera ensuite sur les baies arbustives.

Remarques et événements

Autorisations d'urgence actuelles pour les cultures de baies :

À ce jour, l'OSAV a délivré les autorisations d'urgence (décisions générales) suivantes pour 2026, qui concernent les cultures de baies :

- Du 6 février 2026 au 31 octobre 2026 : contre la cécidomyie des bourgeons dans les myrtilles : Movento SC
- Du 26 mars 2026 au 31 octobre 2026 : contre la mouche du vinaigre : Nekagard 2 et Nekapure 2
- Du 7 avril 2026 au 31 octobre 2026 : contre les punaises dans les fraises : Spinosad et Acetamiprid

(une liste Excel de toutes les autorisations d'urgence actuelles est désormais disponible tout en bas de cette page web)

Dates :

- 25 juin 2026 : échange d'expériences sur les baies bio à Oberbüren, inscription [ici](#) jusqu'au 13 juin
- 24-25 novembre 2026 : séminaire sur les baies (congrès SOV) à Berne

Remarques générales

Cette communication sur la protection des végétaux ne mentionne que les principales maladies et ravageurs, ainsi qu'une sélection des groupes de produits phytosanitaires ou des substances actives possibles. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité.

Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter la « [Liste des produits phytosanitaires](#) pour les baies » d'Agroscope (Agroscope Transfer n° 622 / 2026) ainsi que, pour l'agriculture biologique, la [liste des intrants du FiBL](#) complétée par les données [d'Agrometeo](#) et [de Sopra](#).

Pour le choix des produits, le [répertoire des produits phytosanitaires de l'OSAV](#), ainsi que, dans le cadre des PER, les [directives PER-](#) et, en agriculture biologique, la [liste des intrants du FiBL](#), font autorité. Des informations détaillées sur toutes les techniques de production dans la culture des baies sont disponibles dans le « [Manuel](#) des baies ».

Les délais d'attente, les dosages, les restrictions d'application ainsi que les conditions et remarques des autorités d'homologation sont contraignants et doivent être impérativement respectés. Pour la culture IP (PER), il convient également de respecter les exigences SwissGAP concernant [les résidus multiples](#) (max. 5, ou 6 résidus dans le domaine de la sensibilisation).

Les exploitations qui se sont inscrites à un **système de production selon l'OPD** doivent s'informer précisément sur les produits recommandés ici qui, dans certaines circonstances, ne peuvent pas être utilisés en raison des restrictions liées au système de production choisi par l'exploitation.

Le «Centre spécialisé dans la culture et la protection des cultures en arboriculture fruitière» élabore, à l'intention de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), [des réglementations PER](#) spécifiques dans le domaine de l'arboriculture fruitière et de la culture des baies. L'OFAG approuve ces réglementations dans la mesure où elles sont jugées équivalentes aux dispositions de l'ordonnance sur les paiements directs, articles 12 à 25.

Cantons

AG, BE, BL, LU, SG, SO, TG, TI, VD, VS, ZH et FiBL

Important :

Les communications concernent principalement des prévisions suprarégionales qui attirent l'attention sur l'état actuel des maladies et des ravageurs et fournissent des indications sur les contrôles en cours et les problèmes phytosanitaires. Les différences entre les plantations et les variétés ne peuvent pas être prises en compte. La décision concernant une mesure phytosanitaire appartient au chef d'exploitation lui-même et doit également s'appuyer sur ses propres observations, contrôles, expériences et exigences dans la plantation concernée.

*Équipe de rédaction : services spécialisés des cantons + FiBL
thoh ; kopm ; ts ; siej ; beth ; juda ; kogb ; marc*

Toutes les informations relatives aux produits phytosanitaires sont fournies sans garantie ; veuillez tenir compte des conditions et restrictions d'utilisation actuelles conformément à l'OFAG sur Internet à l'adresse <https://www.psm.admin.ch/de/produkte>